

**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DES SAGES-FEMMES  
Services sages-femmes du CIUSSSE-CHUS**

**ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022**

**1. COMITÉ EXÉCUTIF**

Véronique Couture, présidente  
Julie Couture, vice-présidente intérimaire  
Michèle Ouellet, secrétaire intérimaire

**2. MANDAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DES SAGES-FEMMES (CSF)**

**Conformément aux règlements de l'établissement, le CSF est responsable envers le conseil d'administration :**

- de contrôler et d'apprécier de manière générale la qualité et la pertinence des actes posés par les sages-femmes pour l'établissement;
- de faire des recommandations sur les règles de soins applicables à ses membres;
- de faire des recommandations sur la distribution appropriée des services dispensés par ses membres;
- de faire des recommandations sur les qualifications et la compétence d'une sage-femme qui adresse une demande au conseil d'administration en vue de conclure avec l'établissement un contrat en vertu de l'article 259.2;
- de faire des recommandations sur les obligations qui doivent être rattachées à l'exercice de la profession de sage-femme conformément à un contrat conclu en vertu de l'article 259.2;
- d'assumer toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration.

### **3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES EN 2021-2022**

- Poursuivre notre participation au dossier *Initiative amie des bébés* (IAB);
- Poursuivre la participation de l'équipe au programme AMPRO;
- Démarrer les postes de soutien tel que recommandé en 2018-2019;
- Effectuer les remises de preuve requises suite à la démarche d'Agrément Canada;
- Élaborer un nouveau système pour la révision hebdomadaire de dossiers;
- Effectuer une surdotation temporaire au niveau des ressources humaines;

### **4. BILAN DES ACTIVITÉS**

#### **4.1 Nombre de réunions et taux de participation**

- Rencontres régulières : aucune en raison de la pandémie.
- Comité périnatal : plusieurs dossiers ont été révisés de façon hebdomadaire

#### **4.2 Avis et recommandations émises au cours de l'année**

##### Avis d'embauche

Le CSF a recommandé l'embauche de Raphaëlle Fortin, Noémie Jalbert, Myriam Néron-Garcia ainsi que Ariane Michaud-Duhamel pour la maison de naissance et le point de services de Granby. Les contrats à échéance des autres sages-femmes de l'équipe ont été reconduits et les changements de contrats nécessaires ont été effectués. Cette année a été sous le signe de la créativité avec les recommandations d'embauche de sages-femmes avec des contrats à 0 heures pour éviter des périodes de ruptures de services en raison de découverte de la garde. Ainsi, Éline Dubois, Mayou Souilières et Julie Pelletier ont obtenu un contrat à 0 heures. De plus, le CSF a recommandé que la présidente, Véronique Couture, puisse effectuer le remplacement du poste de responsable des services de sages-femmes.

## 5. RÉSULTATS OBTENUS EN ÉGARD AUX OBJECTIFS FIXÉS

### Poursuivre notre participation au dossier IAB;

Ce dossier demeure toujours actif, plusieurs recommandations émises par le comité d'accréditation ont été mises en place. La visite évaluant les correctifs devait avoir lieu cette année, mais a été reportée en raison de la pandémie. Nous demeurons actives dans ce dossier et nous sommes confiantes d'obtenir l'accréditation lorsque la visite aura lieu.

### Poursuivre la participation de l'équipe au programme AMPRO;

Les sages-femmes ont poursuivi leur implication au sein de l'équipe de base qui se réunit à chaque mois. Elles ont également participé à l'élaboration et l'animation des ateliers Ampro.

### Effectuer une demande de rehaussement pour le point de services de Granby

La demande de rehaussement a été refusée. En prenant globalement la dotation de la maison de naissance et du point de services, nous arriverions à répondre à l'ensemble des demandes reçues pour une dotation complète. Cela correspondrait à 12% des accouchements du territoire, donc au-dessus des cibles visées par la politique de périnatalité 2008-2018 qui sont à 10% des accouchements du territoire. Puisque que la dotation est demeurée incomplète tout au long de l'année, nous avons dû refuser plus de 200 demandes.

### Poste de soutien

Malheureusement, en raison de plusieurs absences à long terme au sein de l'équipe, le démarrage des postes de soutien tel que le CSF le recommandait en 2018-2019 n'a toujours pas eu lieu cette année.

### Participer à la démarche d'Agrément

La maison de naissance a participé à la démarche d'agrément à l'automne 2019. Cette année, nous avons pu clore un thème de plus en remise de preuve soit celui de l'évaluation du risque suicidaire. Une bonne partie du thème de la double vérification indépendante (DVI) est également effectuée.

### Élaborer un nouveau système pour la révision hebdomadaire de dossiers

Nous sommes passées en mode informatisé pour nos résumés de révision de dossier cette année. Ces résumés sont dorénavant disponibles via le teams.

### Effectuer une surdotation temporaire au niveau des ressources humaines

Cette surdotation a été refusée malheureusement, elle aurait été bien utile à partir de septembre, nous faisons face à une importante pénurie de sages-femmes.

### Mention spéciale pour un objectif de longue date atteint cette année :

L'entente de collaboration entre l'établissement et la MDNE régissant les modalités de consultations et de transfert ainsi que l'utilisation des locaux des différents centres hospitaliers du territoire ayant une maternité a été révisée et signée cette année après que la dernière entente ait été à échéance depuis 2016.

## 6. PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE FINANCIÈRE

- Poursuivre notre participation au dossier *Initiative amie des bébés* (IAB);
- Poursuivre la participation de l'équipe au programme AMPRO;
- Élaborer des ententes avec les CH permettant à une sage-femme d'effectuer des accouchements seule en cas d'application du plan de contingence;
- Effectuer une demande de rehaussement pour un poste de responsable des services de sages-femmes au point de services de Granby;
- Démarrer les postes de soutien tel que recommandé en 2018-2019;